



## Vœu pour l'enseignement de l'ABCD de l'Egalité

Les ABCD de l'égalité lancés par le ministère de l'Education nationale et le ministère des Droits des femmes visent à éduquer à l'égalité garçon-fille et à travers elle à lutter contre les discriminations sexuelles. L'enseignement de l'égalité entre les femmes et les hommes est prévu par la loi depuis 1989 et les ABCD de l'égalité s'inscrivent dans le cadre des enseignements existants : en éducation physique et sportive, dans les cours d'éducation artistique, d'histoire...

Pas plus que l'objectif de ces ateliers serait d'apprendre l'homosexualité aux enfants dès la maternelle, ni de proposer des « travaux pratiques sexuels » en classe, Il n'existe pas de « théorie du genre ». De nombreux travaux dits « sur le genre » reposent sur l'idée que les stéréotypes sexués sont socialement construits, et que la différenciation sexuelle des places occupées dans la société par les hommes et les femmes n'est pas prescrite par la nature.

Nous souhaitons, que face à l'action de la JRE qui colporte des rumeurs et instrumentalise des actions politiques d'extrémistes de tout bord, la communauté éducative se mobilise aux côtés des enseignants, afin que l'Ecole puisse poursuivre sereinement ses missions. Il nous semble indispensable qu'un rappel à la loi soit également fait.